

Présents : M. et Mme COUGOULAT, Valérie DUVAL, Marie-Paule et David CHERFA, Jean-Philippe OLIVIERI, Philippe LADAME

Excusés :

Objectif de la réunion : Tour d'horizon : Lanester | suite de la grande réflexion

Notes synthétiques :

I) Lanester : échanges avec Marie-Noelle Guyomarch et Damien Fournel

La volonté de favoriser la participation citoyenne est dans l'ADN de l'équipe Lanester Nouvelle Citoyenneté, composante essentielle de la majorité municipale depuis 2001.

Au cours des 5 dernières années cette équipe a cherché à renouveler les méthodes pour lutter contre l'engourdissement et les travers qui s'installaient dans le fonctionnement précédent par conseils de quartier.

Certains principes ont été précisés :

- L'organisation des dispositifs de concertation sont une commande des élus.
- Les opérations délimitées de concertation (un début, des étapes, une fin) sont à privilégier (les dispositifs pérennes, comme les maisons de quartiers, sont importants mais d'un autre ordre).
- Quand on lance une concertation il est important que soit clairement défini ce qui n'est pas négociable et ce qu'il l'est.
- Une bonne animation est nécessaire. Elle suppose des personnels qui en ont la charge et l'implication ponctuelles des autres services
- Quand les habitants ont donné un avis, ils doivent avoir un retour sur ce qui a été retenu et écarté et pourquoi.

La situation est donc maintenant la suivante du point de vue Démocratie et Citoyenneté à Lanester :

Le tissu citoyen est, en bonne part, constitué autour des 4 maisons de quartier, animés par 4 agents de développement local (parfois renforcés sur des actions spécifiques) qui se mettent au quotidien à la disposition des associations (avec activité de coordination).

La démocratie locale s'exerce à l'occasion d'opérations délimitées .

Ainsi «Vous en pensez quoi ?» voit chaque année la mise en débat d'une thématique (Numérique, espace Mandela, PLU 2019, vieillissement) sur laquelle les citoyens sont invités à peser.

Les responsables veillent à renouveler les formes. Ainsi l'opération «Porteur de paroles : Quelle chance de vieillir ?» visant au recueil de paroles spontanées sur le sujet a reçu 150 contributions. Sur le même thème ont été organisés 10 ateliers (Ephad, professionnels, collégiens, élus). La réunion publique de lancement de la réflexion thématique a rassemblé 180 personnes.

Autre initiative marquante, dans le même esprit, l'opération de «Budget participatif» (Lanester en est à la 4ème édition) qui permet d'intervenir sur l'attribution d'un total de 100 000 € (2,5 % du budget d'investissement communal).

Ces temps forts s'ajoutent aux activités des élus : permanences ; assemblées de quartiers (biannuelles) ; visites de quartiers.

Structure permanente et ne dépendant pas de la municipalité uniquement, le Conseil Citoyen est composé d'une quarantaine de membres dont certains tirés au sort (sur liste de bailleurs). Son fonctionnement sur la durée n'est pas facile, avec une difficulté à trouver des sujets.

L'expérience du tirage au sort est contrastée : qualitativement intéressante en ce qu'elle permet effectivement à des gens de s'investir comme citoyens, alors qu'ils ne l'auraient pas fait spontanément ; quantitativement limitée avec un taux d'acceptation de seulement 10 %.

II) Suite

Nous décidons que notre prochaine réunion traitera de la question de possible consultation / referendum d'initiative locale. Quelles conditions ; quelle préparation ; quelles modalités ... ?

Cette réunion sera ouverte. Les personnes ayant laissé leurs mails lors des réunions Grand Débat seront invitées.

Prochaine réunion
à fixer